

**Grâce à l'action déterminante de l'ART,  
Free propose le débit maximum, jusqu'à 10 Mbit/s (ATM),  
à tous ses abonnés situés dans toutes les zones non dégroupées**

*Désormais, en zones non dégroupées, les abonnés Free Haut Débit équipé du modem Freebox bénéficient pour 29,99 € TTC par mois du débit maximum en ADSL et de la téléphonie gratuite*

Free va proposer à ses utilisateurs situés dans des zones non dégroupées, y compris les zones rurales couvertes par l'ADSL, le débit maximum que permet l'ADSL c'est à dire jusqu'à 10 Mbit/s en réception (10 272 kbit/s) et jusqu'à 320 kbit/s en émission sous réserve d'éligibilité de la ligne de l'abonné.

Les abonnés Free Haut Débit disposant d'un terminal Freebox situés dans les zones non dégroupées bénéficieront ainsi, pour 29,99 €/mois d'une offre « dual-play » composée d'un accès à Internet à très haut débit (jusqu'à 10 272 kbit/s en réception et jusqu'à 320 kbit/s en émission) et de la téléphonie gratuite vers les postes fixes en France Métropolitaine.

Les clients raccordés en 2 560 kbp/s en réception pourront demander à migrer gratuitement courant février 2005 sur l'offre de débit maximum directement depuis leur console de gestion en ligne sur le site de Free.

Free confirme ainsi sa politique volontariste en matière de réduction de la fracture numérique en restant présent dans la totalité des zones non dégroupées avec une offre nationale compétitive à un prix unique contrairement à la quasi totalité des Fournisseurs d'Accès à Internet qui se retirent aujourd'hui de ces zones du fait des modalités tarifaires, en particulier sur les accès supérieurs à 1024 kbit/s, des offres de gros de l'opérateur historique.

Dans les zones dégroupées, l'offre Freebox, seule offre « triple-play » avec un terminal unique, permet à ses abonnés équipés d'une Freebox v4 et sous réserve d'éligibilité de leur ligne, de bénéficier pour 29,99 euros / mois d'un accès à Internet à très haut débit (jusqu'à 20 Mbit/s en réception, 1 Mbit/s en émission), la téléphonie gratuite vers les postes fixes en France Métropolitaine, ainsi qu'un accès à plus de 150 chaînes de télévision en qualité numérique (notamment CANAL PLUS et CANALSATDSL...).

Toujours pour le même prix, 29,99 € / mois, les abonnés situés dans les zones dégroupées peuvent choisir de s'affranchir de l'abonnement téléphonique en demandant à Free le dégroupage total de leur ligne.

Plus d'informations sur les modalités de l'offre : <http://adsl.free.fr/>

#### **A propos de Free**

Free est une filiale du Groupe Iliad.

Le Groupe Iliad est un acteur prépondérant sur le marché français de l'accès à l'Internet et des télécommunications avec Free (2ème Fournisseur d'accès Internet), One.Tel et Iliad TELECOM (opérateurs de téléphonie fixe) et Kertel (cartes pré-payées). Il est l'un des seuls groupes français indépendant dans le secteur des télécommunications. Le Groupe Iliad est coté au Premier marché de Euronext Paris sous le symbole ILD et fait partie des indices Next 150 et SBF 250.

*Les acteurs du marché communiquent désormais majoritairement sur le débit ATM et non plus en débit IP ; Free est donc contraint de s'aligner sur ces nouvelles pratiques de communications et indique dorénavant ses débits en ATM.*